

FRANCE

Le retour des classes bilangues

Elles ont été en partie supprimées par Najat Vallaud-Belkacem. Leur rétablissement est l'une des premières mesures annoncées par le nouveau ministre de l'Éducation. Retour sur un cas emblématique.

par Amandine Hirou

Une grimace. Une franche grimace où les lèvres se replient et où les mandibules se crispent sous l'effet d'une acidité soudaine. Voilà comment Najat Vallaud-Belkacem a accueilli, malgré – ou pour ? – les caméras qui la filmaient, l'annonce de la nomination de Jean-Michel Blanquer à la tête de l'Éducation nationale, le 17 mai dernier. Il faut croire qu'elle a tout de suite su à quoi s'en tenir, la ministre sortante, quant au sort que réserverait son successeur à la politique qu'elle avait menée (l'homme n'avait pas caché ses critiques au cours des trois dernières années). Voilà qui n'a pas loupé : mises bout à bout, les nombreuses annonces faites par Jean-Michel Blanquer depuis sa prise de fonction s'apparentent à un « détricotage » en règle : retour sur les rythmes scolaires, assouplissement des fameux enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), réhabilitation des langues anciennes, des parcours européens, et aussi, donc, rétablissement des classes bilangues.

Ce dernier point n'a rien d'une surprise puisque Emmanuel Macron l'avait annoncé dans son programme. On ignorait en revanche que le président voulait aller si vite. Avant même la nomination de Jean-Michel Blanquer, il a profité de son premier déplacement

officiel en Allemagne pour annoncer dans un tweet le fameux retour de ces classes... « à partir de septembre prochain » ! Un chantier parmi d'autres, mais sur lequel il est intéressant de se pencher, car la réforme des classes bilangues est emblématique d'une politique menée depuis des décennies au nom de bons sentiments, et qui n'a fait qu'affaiblir l'école, et la niveler par le bas. Un petit laboratoire encore tout chaud d'une expérience récente, qu'il faudra bien étudier pour l'avenir.

Printemps 2015. La ministre Najat Vallaud-Belkacem annonce la suppression des classes permettant à certains élèves l'apprentissage d'une deuxième langue vivante dès la sixième – les fameuses classes bilangues – en contrepartie de quoi, elle impose l'apprentissage d'une deuxième langue vivante dès la cinquième (celui-ci débutait jusqu'alors en quatrième) et pour tous les élèves. Le tollé est immédiat, les profs se mobilisent, et l'on frise l'incident diplomatique avec l'Allemagne (qui avait

développé un dispositif du même genre dans une volonté commune de rapprocher nos deux pays). En face, Najat Vallaud-Belkacem martèle ses arguments : selon elle, la disparition des classes bilangues vise avant tout à « lutter contre les inégalités et à favoriser la mixité sociale ». Seuls 16 % des élèves, pour un bon nombre issus des catégories CSP+ ou qualifiés de « bons éléments », bénéficieraient, en effet, de ce dispositif.

Mais voilà. Le principe d'équité, tant mis en avant par la ministre, s'est vite heurté à la réalité. D'abord, la suppression de ces parcours bilangues a contribué à accélérer la fuite des élèves issus des familles les plus favorisées de l'école publique – rappelons qu'à Paris, un tiers d'entre elles ont déjà mis leurs enfants dans le privé (1) ! En effet, ce dispositif, proposé dans certains collèges publics, était perçu comme un argument avantageux, pouvant encore faire pencher la balance chez les parents hésitant à inscrire leur progéniture ailleurs. Moralité – comme à chaque prise de décision de ce type depuis vingt ans : qui reste dans le public, faute d'argent pour aller ailleurs, et pâtit de plein fouet du nivellement par le bas ? Les élèves – et en particulier les bons – issus des milieux défavorisés, pardi !

Par ailleurs, l'idée, soute-

Le tollé est immédiat et l'on frise l'incident diplomatique

A. MARCHI/LEST RÉPUBLICAIN/MAXPPP



Rentrée Des élèves attentifs dans une classe de sixième bilangue français-allemand en Meurthe-et-Moselle.

nue par Najat Vallaud-Belkacem, selon laquelle ces parcours bilangues ne seraient réservés qu'à une certaine « élite » a fait bondir certains proviseurs d'établissements classés REP (réseau d'éducation prioritaire). « Chez nous, ils ont un impact extrêmement positif et contribuent à tirer les élèves vers le haut », s'exclame Catherine Donohue-Weill, à la tête du collège Daniel Mayer, dans le XVIII^e arrondissement de Paris. Ici pas de groupe de niveau, les élèves bilangues (anglais-espagnol ou anglais-allemand) sont répartis dans différentes classes. Le dispositif n'est pas non plus réservé aux meilleurs éléments. « On essaie de faire un mix avec d'autres élèves plus en difficulté et avec lesquels on obtient des résultats étonnants », poursuit-elle. Et le proviseur d'énumérer les effets bénéfiques : sentiment de valorisation, impression de repartir sur de bonnes bases en

commençant une nouvelle matière, apprentissage de la rigueur et de l'organisation, occasion de réviser certains points grammaticaux en français non assimilés...

Cerise sur le gâteau de la contre-performance : la réforme a engendré ses propres inégalités territoriales. Explication : Najat Vallaud-Belkacem avait consenti une exception en affirmant que les classes bilangues dites « de continuité » seraient préservées. En clair, seuls les élèves qui auraient commencé l'apprentissage d'une deuxième langue en élémentaire seraient autorisés à la poursuivre en sixième. Un système qui concernait surtout, jusque-là, les zones frontalières, comme l'Alsace. Mais Paris et d'autres grandes villes se sont engouffrées dans la brèche. « Pour assurer la survie de leurs filières bilangues, beaucoup de profs d'allemand, comme moi, se sont portés vo-

lontaires pour intervenir en primaire », raconte Aurélia Sarrasin, enseignante au collège George-Sand, dans le XIII^e arrondissement de Paris. Mais si la jeune femme a été soutenue par le proviseur de son établissement et par le rectorat et a donc permis, avec d'autres, le maintien de la classe bilangue dans son établissement, il n'en a pas été de même partout. Selon les académies, plus ou moins volontaristes, mais aussi plus ou moins bien dotées en effectifs et en moyens, les classes bilangues n'ont pas subi le même sort. Finalement maintenues à Paris, et préservées dans d'autres grandes villes comme Montpellier, Nice ou Clermont-Ferrand, elles ont vu leur nombre fondre littéralement ailleurs, comme à Rouen ou à Lyon, où les effectifs d'élèves germanistes ont baissé, respectivement de 77 % et de 70 % ! Après la réforme, Mélanie Gjosteen, professeur d'allemand →

FRANCE

Education : les autres chantiers

Parmi les mesures attendues dès la prochaine rentrée scolaire : le dédoublement des classes de CP dans les établissements REP + (Réseau d'éducation prioritaire). Mais aussi la réforme des rythmes scolaires permettant aux communes qui le souhaitent de revenir à la semaine des quatre jours. Appliquée à « titre expérimental » dans certaines villes seulement à partir de septembre prochain, elle ne s'étendra véritablement qu'en 2018-2019. Le dispositif d'aide aux devoirs, également annoncé par le nouveau ministre de l'Éducation, devrait être effectif dès septembre. Cet été, des stages gratuits de remise à niveau seront proposés à certains élèves entrant en sixième. D'autres mesures visant à encourager « l'autonomie des établissements » devraient également émerger sous l'ère Blanquer. Bref, pas mal de chantiers... et de débats à venir au sein de la communauté éducative.



Colère Une marche de protestation organisée par les professeurs d'allemand, ici à Paris, en 2015.

→ dans un collège de Villeurbanne, est passée de dix-neuf heures à sept heures trente de cours hebdomadaires. « Pour m'y retrouver et compenser le temps perdu, j'ai dû jongler, comme bien d'autres collègues, entre plusieurs établissements », explique l'enseignante. « Moi qui avais l'habitude d'organiser un voyage en Allemagne ou en Autriche chaque année ou de mettre en place des projets avec une classe partenaire outre-Rhin, j'ai dû revoir mes prétentions à la baisse. Mes élèves en ont donc également pâti », déplore-t-elle.

Résumons : une mesure censée aller dans le sens de l'équité, qui entraîne plus d'inégalités, nivelle par le bas, et crée des distorsions territoriales... Voilà une bonne synthèse de nombreuses politiques menées ces dernières décennies ! Jusque-là, malgré les retours d'expérience, et l'inéluctable baisse de niveau qui en découlait, rien n'empêchait de nouvelles mesures contre-productives de se frayer toujours un chemin pavé de bonnes inten-

tions. Cette fois, cela va-t-il changer ?

Un arrêté, présenté le 8 juin dernier, précise les conditions du retour de ce dispositif bilingue. C'est-à-dire la possibilité, pour les établissements qui le souhaitent, de rétablir deux heures d'une deuxième langue vivante dès la sixième. Le document évoque également la réhabilitation des parcours européens (même si ceux-ci changent de nom). Le principe de la LV2 pour tous, dès la cinquième, instauré par Najat Vallaud-Belkacem, n'est, quant à lui, pas remis en cause. De quoi satisfaire tout le monde ? Reste la question des moyens... Même si elle salue cette décision, Frédérique Rolet, secrétaire-générale du Snes-FSU, syndicat majoritaire du second degré, a un regret : « La décision de rétablir une bilingue ou

non se jouera au niveau des conseils pédagogiques de chaque établissement et sera tributaire des arbitrages entre les différents enseignements facultatifs possibles. » Ce qui annonce encore de belles passes d'armes entre les professeurs. L'Association pour le développement de l'enseignement de l'allemand en France (ADEAF), en première ligne de la bataille des bilingues, se déclare également satisfaite... en partie. « Nous demandons que le temps d'apprentissage soit porté à trois heures (comme à l'origine), au lieu de deux heures », précise sa présidente Thérèse Clerc. Elle aussi aurait préféré un cadrage national. Mais au nom de « l'autonomie des établissements », maître mot de Jean-Michel Blanquer depuis son arrivée, la « souplesse » – ou le « flou » diront ses détracteurs – restera de mise sur le terrain. Najat Vallaud-Belkacem n'a pas fini de faire la grimace... ■

Une mesure censée aller dans le sens de l'équité, qui nivelle par le bas

(1) « Le gouvernement souhaite-t-il vraiment la mixité sociale ? » (Thomas Piketty dans Le Monde du 6 septembre 2016).